



Journée régionale Santé Mentale France Occitanie

le vendredi 14 octobre 2022

à l'IRTS de Montpellier

(1011 Rue du Pont de Lavérune)

Quel domicile pour la folie ? maladie mentale, réinsertion, réhabilitation



Keith HARING

La maladie mentale crée une double mise à l'écart de soi et des autres. Où habiter quand on ne se sent plus vraiment chez soi en soi ? Et quand on ne possède plus d'espace dehors ?

C'est à partir de là que nous pouvons réfléchir au soin et à l'après-soin. Le soin constitue un premier temps de réappropriation de soi et de reconstitution du lien aux autres. La réinsertion permet ensuite de retrouver un « chez soi » dehors fait d'un lieu à habiter puis d'une nouvelle inscription sociale et professionnelle. La réhabilitation constitue un fil rouge de tout ce parcours. Elle est d'abord narcissique, c'est-à-dire de retrouver la capacité de s'aimer, d'aimer et d'être aimé. Elle est en même temps sociale pour permettre de franchir les stigmatisations et retrouver une existence pleine et partagée.

Lorsque nous nous penchons sur l'accueil fait aujourd'hui à la souffrance psychique, le constat est difficile. Alors qu'elle ne fait que croître dans notre société, la stigmatisation directe ou indirecte de la maladie mentale est toujours plus forte. Le soin psychique est de plus en plus rabattu sur une dimension individuelle et isole donc la personne dans une double peine : sa souffrance intérieure et sa mise à l'écart sociale.

La phrase prononcée en 2008 à l'hôpital d'Antony par un Président de la République reste malheureusement inscrite : « *la psychiatrie c'est l'hôpital, la prison et la rue* ». Les moyens accordés à l'hôpital sont de plus en plus restreints et centrés essentiellement sur le sécuritaire et le gestionnaire. La loi HPST a enlevé la spécificité de la psychiatrie et imposé un modèle organique au traitement de la maladie mentale. On a découpé le sanitaire et le social. On a oublié que le soin psychiatrique ne pouvait s'ancrer que dans la prise en compte de la double dimension inhérente de toute psychopathologie à savoir mentale et sociale.

La réhabilitation comme la réinsertion ne peuvent se fonder que sur les « deux jambes » du sanitaire et du social ?

Il faut d'abord se soucier du « domicile » de la folie, c'est-à-dire savoir donner un lieu d'accueil aux personnes en incapacité de vivre dehors et ensuite leur donner un lieu d'habitation et d'accès à une pleine existence sociale lorsqu'elles reviennent dehors. Sinon nous les condamnons à une errance « sans domicile fixe » de leurs esprits et de leurs corps.

PROGRAMME

Matinée :

9 h : accueil

9.30 h : ouverture de la journée par SMF Oc, IRTS et un représentant de la SISM

10 h : Bernard SALIGNON - autour de : *Habiter, folie, espace et temps*

Discussion

11 h pause

11.15 h :

- *L'appartement communautaire, le pari d'une vie autonome*, Santé Mentale France Midi Pyrénées

Myriam Bady, Carole Brami

Discussion

12.30 h : repas

Après-midi :

14 h - *Les défis du pouvoir d'agir dans l'accompagnement en habitat inclusif*, Résidence Emeraude de Montpellier (APSH 34),

Philippe Causse, René Garcia, Françoise Prouzet, Sarah Reynaud

Discussion

14.45 h - *La Villa Magnelli : un habitat hors les murs*. (Etablissement d'accueil médicalisé de Béziers (APEAI OUEST HERAULT),

Corinne Bailly, Victoria Duval, Christelle Escuder, Flavien Lirzen, Christophe Ozenfant

Discussion

15.30 h - *Les Résidences Accueil : Une offre de logement accompagné à destination des personnes en situation de souffrances psychiques*, Espoir Hérault et l'équipe de la Résidence Accueil Espoir de Béziers, Association Vallée de l'Hérault (AVH).

16.30 h : clôture

Informations : 04.99.13.34.20 ou mentor.jch@gmail.com

La participation à la journée est gratuite, le nombre de place étant limité, merci de vous inscrire à :
Santé Mentale France Occitanie (SMF Oc), BP 7352, 34086 MONTPELLIER CEDEX 4

Par Mail : secretaire-direction-t2m@apsh34.org

Pour l'inscription au repas merci de renvoyer la fiche jointe à l'envoi

**La journée s'inscrit dans le cadre de la SISM
(Semaine d'information sur la santé mentale 2022)**

